

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2022 à 19h30

## Etaient présents :

- Bruno Chanet
- Chantal Laplanche
- Jacqueline Redon
- Franck Petit-Jean
- Rebecca Ritacco-Neves
- Eric Blache
- Emmanuel Scotton
- Brigitte Dagniaux
- Véronique Jutier

## Etaient excusés :

- Philippe Cluzel
- Anthony Landrieaux

Secrétaire de Séance : Véronique Jutier

---

## Séverine Tourret

Mr le Maire fait part de l'échange qui a eu lieu le jeudi 30/06/2022 à 11h15 entre Mr Anthony Landrieaux, 2<sup>ème</sup> adjoint et Mme Tourret, cantinière. Celle-ci s'est opposée au test d'alcoolémie que lui demandait Mr Landrieaux ; elle a abandonné son poste vers 11h30 laissant de ce fait le service de la cantine auprès des enfants. Il a été assuré par Mmes Laplanche et Dagniaux.

Mme Tourret n'est pas revenu travailler depuis.

Dossier en cours et à suivre.

## Installation de rideaux dans la salle polyvalente

Il est proposé par Mr Eric Blache de poser des stores sur les baies vitrées côté bar pour limiter la chaleur lorsque le soleil tape.

Il demande des devis auprès d'entreprises.

## Indemnités des Adjointes

Compte tenu du départ du 3<sup>ème</sup> adjoint, Monsieur Clément Rambert, et de son non remplacement, il a été proposé de passer la rémunération de 5 à 7,5%, soit 291,70€ pour chacun des 2 adjoints.

Délibération acceptée à l'unanimité.

## Installation d'INTRAMUROS

Mme Brigitte Dagniaux retrace le dossier PANNEAU POCKET avec ses avantages et ce pourquoi cette application avait été choisie il y a 2 ans.

Au vu de la gratuité pendant 3 ans (financé par la COM COM) de l'application INTRAMUROS, Mr le Maire propose de s'y abonner ; ce qui est accepté à l'unanimité.

Le référent sera Mr Emmanuel Scotton qui accepte de s'en occuper.

## Modalités des Actes

Délibération acceptée à l'unanimité pour maintenir la publication des actes sur le mur de la mairie.

## RIFSEEP

Délibération acceptée à l'unanimité pour mettre en place le RIFSEEP pour les employés communaux.

## Logement Communal rendu par Mr MONTOVAN

Etat des lieux effectué. Cuve a fioul rendue comme convenu pleine. Il a été décidé d'accorder un geste commercial de 100€ pour palier à la différence de prix du fioul par rapport au jour de son entrée dans le logement.

## Château de Montfand

Suite à la proposition de l'association LOUCHY MONTFAND PATRIMOINE de remettre en valeur les calvaires vers le Château, propriété de Mr Vittetta, celui-ci souhaiterait une signature d'accord pour maintenir la pleine propriété des calvaires même si l'association se charge de la remise en état.

LOUCHY MONTFAND PATRIMOINE verra directement avec Mr VITTETTA.

## QUESTIONS DIVERSES

- Délibération pour M57 (au lieu de M14) acceptée à l'unanimité.
- Fonds de concours COMCOM : proposition de financement du city stade. Début d'aménagement déjà de jeux pour enfants ainsi qu'un terrain de pétanque arboré et doté de bancs. (voir plan donné par Anthony Landrieaux).
- Panneaux triangulaires « ATTENTION » prêts (3 ou 4) à l'association LMP pour le rallye du 10 juillet.
- Financement du Stade synthétique : Accord du département et de la DETR.  
Reste la Région et l'Agence Nationale du Sport.
- Le Pays St Pourcinois : Le journal souhaite faire un article sur Louchy. Plusieurs sujets sont proposés.  
Mme Véronique Jutier se chargera d'appeler Mme Trujillo, journaliste.

La séance est levée à 22heures.

Le maire, Bruno CHANET

